

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 96
de MM. Christophe Giller (UDC) et Pierre-Alain Perritaz (PS)
demandant d'étudier la possibilité de renommer la salle d'instruction
au 1^{er} étage du bâtiment du feu en salle "Philippe Jordan"**

En séance du 19 décembre 2018, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 96 de MM. C. Giller et P.-A. Perritaz lui demandant d'étudier la possibilité de renommer la salle d'instruction au 1^{er} étage du bâtiment du feu en salle "Philippe Jordan".

Réponse du Conseil communal

Le décès en fonction de M. Philippe Jordan, Commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg a causé une grande émotion au sein du personnel de la Ville de Fribourg, et en particulier pour les officiers et membres du Bataillon des sapeurs-pompiers.

Le Conseil communal estime que si celle-ci est bien compréhensible, elle ne doit cependant pas entraîner une prise de décision émotionnelle. La question de la dénomination des salles de conférence, de lecture ou de cours de la Ville de Fribourg a suivi jusqu'ici une règle établie, selon laquelle ces salles ne peuvent être désignées que par des noms de personnes décédées et en lien avec l'histoire du lieu. C'est ainsi que la grande salle de l'ancien Hôpital des Bourgeois porte le nom d'André-Joseph Rossier, architecte, auteur du projet de construction de l'hôpital au XVII^{ème} siècle, et les salles de lecture et de conférence des Archives ceux de Jeanne-Niquille, première archiviste féminine de l'Etat de Fribourg et de Grégoire Girard, pédagogue et constructeur de l'école des garçons, devenue Maison de Justice.

Le décès en fonction, en 1999, du Vice-Syndic et Directeur de l'Edilité a incité le Conseil communal à donner le nom de Marcel Clerc à sa salle de conférence de la Maison de Ville, en raison du fait qu'il présidait au moment de son décès la Commission de bâtisse de la rénovation de cet immeuble et de l'aménagement particulièrement remarquable de cette salle. Sans remettre en cause cette décision, prise dans un contexte émotionnel particulier, le Conseil communal ne souhaite cependant pas poursuivre dans cette voie. La dénomination d'une salle ne lui semble en effet pas un moyen adéquat d'honorer la mémoire d'un élu ou d'un collaborateur communal, quels que soient ses mérites personnels.

En conclusion, et tout en exprimant tout son respect et en renouvelant sa reconnaissance au Commandant Philippe Jordan pour son important engagement envers le Bataillon et la population de la ville de Fribourg, le Conseil communal renonce à donner son nom à la salle d'instruction du bâtiment du feu à la route de l'Aurore 4.

Le postulat n° 96 est ainsi liquidé.